

recommandation que Cornelius O'Hara soit employé comme gardien à l'Île-aux-Noix, moyennant vingt-cinq centins par jour, et que M. Thom soit dispensé de ses services à la fin du présent mois, ou quand finira la période de son engagement.

J. MACPHERSON, Lieut-Colonel,
Agissant comme Dép. du Min. de la Milice et de la Défense.

BUREAU DU COMMANDANT DES INGÉNIEURS ROYAUX EN CANADA.

MONTRÉAL, 9 septembre 1870.

MONSIEUR,—Relativement à ma note du 3 du présent mois, j'ai l'honneur de vous informer que les édifices récemment évacués par les troupes à Ottawa peuvent être transférés au gouvernement du Canada le 20 de ce mois, si vous pouvez trouver moyen d'être présent ce jour là pour les recevoir; et que le reste des casernes de Toronto sera prêt à être livré le jour que vous indiquerez à cet effet.

J'ai, etc.,

R. G. HAMILTON, Colonel.
Commandant des Ingénieurs Royaux en Canada.

Lieutenant-Colonel Wily,
Directeurs des Magasins, Ottawa.

DIVISION DES MAGASINS,

OTTAWA, 12 septembre 1870.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclue une lettre de l'officier commandant des ingénieurs royaux concernant le transfert des édifices de cette cité, récemment évacués par les troupes de Sa Majesté, et le reste des casernes de Toronto. J'ai notifié l'officier commandant des ingénieurs royaux que j'étais prêt à recevoir les premiers à l'époque indiquée, et j'ai fixé au 26 du présent mois le transfert définitif des casernes de Toronto.

Relativement aux édifices de cette ville, j'ai à demander que requête soit faite au département des travaux publics pour avoir les services d'un officier de ce département, afin d'aider au transfert, attendu que ce fut sous les auspices de ce département que les édifices en question furent préparés pour occupation militaire et qu'il faut des connaissances professionnelles pour constater et déterminer le montant des dommages qui devra être mis à la charge des autorités militaires et dont le gouvernement du Canada sera éventuellement responsable.

Je demeure, etc.,

THOS. WILY, Lieut.-Colonel.
Directeur des Magasins, etc.

A l'Honorable Ministre de la
Milice et de la Défense.

(2,255.)

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,

OTTAWA, 12 septembre 1870.

MONSIEUR,—Je suis chargé par l'honorable ministre de la milice et de la défense de demander qu'un officier du département des travaux publics reçoive instruction de prendre les